

FADOQ
(La Fédération de l'Âge d'Or du Québec)

États financiers
au 31 mars 2026

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Situation financière	8
Notes complémentaires	9 - 16

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec)
H3B 4L8

T 514 878-2691

Aux administrateurs de
FADOQ (La Fédération de
l'Âge d'Or du Québec)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de FADOQ (La Fédération de l'Âge d'Or du Québec) (ci-après « la Fédération »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2026 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fédération au 31 mars 2026 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fédération conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fédération ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fédération.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fédération;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude

significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fédération à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal
Le 15 juin 2026

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A136560

FADOQ (La Fédération de l'Âge d'Or du Québec)

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
Produits		
Cotisations des membres	4 372 214	3 959 419
Subventions (note 4)	992 197	1 176 329
Activités de financement	1 837 095	1 102 506
Magazine <i>Virage</i>	615 668	500 333
Autres activités	603 357	1 096 156
Dons d'entreprises	361 600	362 000
Produits nets de placements (note 5)	336 495	324 391
Autres	5 978	36 417
	<u>9 124 604</u>	<u>8 557 551</u>
Charges		
Coûts directs – magazine <i>Virage</i>	2 728 308	2 683 367
Salaires et charges sociales	2 277 650	2 314 005
Honoraires contractuels	437 037	549 829
Déplacements et hébergement	474 341	889 557
Publicité et promotion	60 799	183 646
Fournitures, imprimerie et frais postaux	594 140	901 832
Aide financière et ristournes aux régions	901 066	276 995
Télécommunications et frais de bureau	344 189	337 552
Location	206 557	429 625
Assurances et taxes	100 504	57 107
Formation	9 325	9 922
Charges locatives	23 565	14 150
Honoraires professionnels	71 284	85 974
Autres	88 508	133 878
Amortissement des immobilisations corporelles	10 403	43 735
Amortissement des actifs incorporels	3 728	
	<u>8 331 404</u>	<u>8 911 174</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>793 200</u>	<u>(353 623)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FADOQ (La Fédération de l'Âge d'Or du Québec) Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

	2026		2025	
	Investi en immobilisations	Grevé d'affectations d'origine interne (note 7 (a))	Non grevé d'affectations	Total
	\$	\$	\$	Total
Solde au début	15 286	1 000 000	2 024 978	3 040 264
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(14 131)		807 331	793 200
Investissements en immobilisations corporelles et en actifs incorporels	162 216		(162 216)	
Solde à la fin	163 371	1 000 000	2 670 093	3 833 464
				3 393 887
				(353 623)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FADOQ (La Fédération de l'Âge d'Or du Québec)

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2026

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	793 200	(353 623)
Éléments hors caisse		
Variation nette de la juste valeur de placements	(139 891)	(116 221)
Amortissement des actifs incorporels	3 728	
Amortissement des immobilisations corporelles	10 403	43 735
Variation nette d'éléments du fonds de roulement		
Comptes clients et autres créances	(152 947)	128 617
Stocks	49 019	99 758
Frais payés d'avance	188 669	49 238
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	269 496	141 705
Subventions reportées	44 000	(32 416)
Produits reportés	415 584	252 583
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>1 481 261</u>	<u>213 376</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Immobilisations corporelles	(10 900)	
Placements	(2 501 230)	(1 550 000)
Cession de placements	1 550 000	2 052 114
Actifs incorporels	(151 316)	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(1 113 446)</u>	<u>502 114</u>
Augmentation nette de l'encaisse	367 815	715 490
Encaisse au début	<u>1 846 788</u>	<u>1 131 298</u>
Encaisse à la fin	<u><u>2 214 603</u></u>	<u><u>1 846 788</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FADOQ (La Fédération de l'Âge d'Or du Québec)

Situation financière

au 31 mars 2026

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	2 214 603	1 846 788
Comptes clients et autres créances (note 6)	503 063	350 116
Stocks	4 763	53 782
Frais payés d'avance	158 714	347 384
Placements (note 7)	<u>2 087 629</u>	<u>1 595 048</u>
	4 968 772	4 193 118
Long terme		
Placements (note 7)	4 483 851	3 885 311
Immobilisations corporelles (note 8)	12 055	11 558
Actifs incorporels (note 9)	<u>151 316</u>	<u>3 728</u>
	<u>9 615 994</u>	<u>8 093 715</u>
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 10)	1 482 447	1 212 951
Produits reportés (note 11)	3 492 517	3 135 142
Subventions reportées (note 12)	<u>44 000</u>	
	5 018 964	4 348 093
Long terme		
Cotisations des membres reportées	<u>763 566</u>	<u>705 358</u>
	<u>5 782 530</u>	<u>5 053 451</u>
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	163 371	15 286
Grevé d'affectations d'origine interne	1 000 000	1 000 000
Non grevé d'affectations	<u>2 670 093</u>	<u>2 024 978</u>
	<u>3 833 464</u>	<u>3 040 264</u>
	<u>9 615 994</u>	<u>8 093 715</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Yves Bouchard

[Yves Bouchard \(Jun 25, 2026 09:24:21 EDT\)](#)

Administrateur

Lucie Hébert

[Lucie Hébert \(Jun 26, 2026 16:16:13 EDT\)](#)

Administrateur

FADOQ (La Fédération de l'Âge d'Or du Québec)

Notes complémentaires

au 31 mars 2026

1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

La Fédération, constituée en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec), est un organisme de charité enregistré qui a pour mission de promouvoir et de soutenir l'organisation et le fonctionnement des regroupements régionaux dans la coordination de leurs efforts et de leurs activités, et de sensibiliser notre société aux problèmes et aux besoins des personnes âgées. Elle est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2 - MODIFICATION COMPTABLE

Au cours de l'exercice, la Fédération a modifié la comptabilisation des produits de subventions en lien avec une entente. Antérieurement, la Fédération comptabilisait au brut la subvention reçue pour un projet alors qu'elle aurait dû comptabiliser les produits de subventions au net. Cette modification a entraîné, pour l'exercice terminé le 31 mars 2025, une diminution des produits de subventions de 277 443 \$ ainsi qu'une diminution des charges de fournitures, imprimerie et frais postaux du même montant.

De plus, au 31 mars 2025, la Fédération a reclassé à long terme un montant de 705 358 \$ pour des cotisations des membres reportées dont l'échéance est de plus d'un an.

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de la Fédération sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de la Fédération doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Fédération pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de la Fédération sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Fédération sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des actions cotées et du Fonds philanthropique FADOQ qui sont évalués à la juste valeur.

FADOQ (La Fédération de l'Âge d'Or du Québec)

Notes complémentaires

au 31 mars 2026

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, la Fédération détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si la Fédération détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Constatation des produits

Apports

La Fédération applique la méthode du report pour comptabiliser les subventions et les dons d'entreprises. Selon cette méthode, les subventions et les dons d'entreprises affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les subventions et les dons d'entreprises non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Produits nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés aux résultats selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé, alors que les produits de dividendes sont constatés au moment où ils sont acquis par la Fédération. Les produits provenant du Fonds philanthropique FADOQ sont constatés au moment de leur distribution. Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent. Concernant les placements évalués à la juste valeur, la Fédération a fait le choix d'exclure des variations de la juste valeur les produits de dividendes. De plus, elle a fait le choix d'inclure dans les variations de la juste valeur les produits provenant du Fonds philanthropique FADOQ. Les gains ou les pertes sur la cession de placements évalués au coût après amortissement sont établis selon la méthode du coût moyen.

Autres produits

Les autres produits sont constatés conformément à l'entente entre les parties, lorsque le montant de la transaction est déterminé ou déterminable et que le recouvrement de la créance est raisonnablement assuré. En plus des principes généraux mentionnés ci-dessus, la Fédération applique les principes particuliers suivants :

- Les produits de cotisations des membres sont comptabilisés selon la méthode linéaire sur la période d'abonnement. La période couverte par la cotisation des membres peut être fixe, soit du 1er octobre au 30 septembre, ou variable, c'est-à-dire que le renouvellement de la carte du membre est exigible à la date anniversaire de son adhésion. Les produits relatifs à l'exercice subséquent sont présentés comme produits reportés au passif de l'état de la situation financière;
- Les produits provenant des compensations monétaires d'une société d'assurances et de partenaires présentés dans les activités de financement sont constatés en fonction du volume des primes ou selon les modalités prévues à l'entente entre les parties;

FADOQ (La Fédération de l'Âge d'Or du Québec)

Notes complémentaires

au 31 mars 2026

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

- Les autres produits provenant d'activités de financement, d'autres activités et du magazine *Virage* sont constatés lorsque l'activité a eu lieu, que le service a été fourni ou lorsque le magazine est reçu par les membres. Les montants facturés ou reçus pour les autres activités qui ne satisfont pas aux critères de constatation des produits sont inscrits à titre de produits reportés.

Dons en biens et en services

Le fonctionnement de la Fédération dépend, en partie, des services de nombreux membres bénévoles. Puisque la Fédération ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Le Regroupement Loisir et Sport du Québec assume la quasi-totalité des coûts relatifs au logement de la Fédération.

La Fédération constate les dons en services et en biens lorsque la juste valeur de ces dons peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la Fédération aurait dû se procurer autrement ces services et ces biens pour son fonctionnement régulier.

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Au cours de l'exercice, un montant de stocks de 40 951 \$ (146 850 \$ en 2025) a été comptabilisé en charges à l'état des résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût.

Lorsque la Fédération reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissement

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

	<u>Périodes</u>
Mobilier et agencements	8 ans
Équipement informatique	3 ans
Matériel roulant	5 ans

FADOQ (La Fédération de l'Âge d'Or du Québec)

Notes complémentaires

au 31 mars 2026

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

Avantages sociaux futurs

La comptabilité des régimes à cotisations définies est appliquée à un régime interentreprises à prestations définies pour lequel la Fédération ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations définies. Conséquemment, la charge de retraite afférente à ce régime est comptabilisée à l'état des résultats dans l'exercice au cours duquel les services sont fournis par les employés.

4 - SUBVENTIONS

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
Projets		
Ministère de l'Éducation		
Programme Placements Sports et Loisirs	99 320	70 579
Promotion du loisir et de l'activité physique	220 000	20 000
Équipement de loisirs actifs	14 000	14 000
Plateformes numériques		12 000
Activités de loisir pour les aînés	12 000	12 000
Sécurité et intégrité dans les activités pour les aînés		(16 869)
Jeux du Canada 55+		60 000
Ministère de la Famille		
Intimidation		49 872
Patrimoine canadien		
Aide aux éditeurs (magazines <i>Virage</i> et <i>Avenues.ca</i>)	<u>381 662</u>	<u>700 836</u>
	<u>726 982</u>	922 418
Fonctionnement		
Ministère de l'Éducation (a)	<u>265 215</u>	<u>253 911</u>
	<u>992 197</u>	<u>1 176 329</u>

- (a) La Fédération reçoit annuellement une subvention de fonctionnement du ministère de l'Éducation. Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent, cette subvention a servi à payer le salaire d'un agent de loisirs ainsi qu'à couvrir la participation à divers types d'activités, telles que l'organisation de l'assemblée générale annuelle, le congrès provincial, des colloques, les déplacements des agents pour des stages de formation aux regroupements régionaux, la présence des administrateurs à des activités régionales comme les Jeux régionaux, les assemblées générales régionales, etc., et la production de documents de référence et d'un magazine.

FADOQ (La Fédération de l'Âge d'Or du Québec)

Notes complémentaires

au 31 mars 2026

5 - PRODUITS NETS DE PLACEMENTS

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
Placements évalués à la juste valeur		
Non affectés		
Variations de la juste valeur	139 891	116 221
Dividendes	3 863	3 541
Placements évalués au coût après amortissement		
Non affectés		
Produits d'intérêts	192 741	204 628
	<u>336 495</u>	<u>324 390</u>

6 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
Comptes clients	149 370	88 532
Subvention gouvernementale à recevoir	3 500	4 000
Intérêts à recevoir	168 884	131 307
Taxes à la consommation à recevoir	98 213	78 217
Autres	83 096	48 060
	<u>503 063</u>	<u>350 116</u>

7 - PLACEMENTS

	<u>2026</u>	<u>2025</u>
	\$	\$
Placements évalués au coût après amortissement		
Dépôts à terme portant intérêt au taux moyen pondéré de 4,01 % (4,04 % au 31 mars 2025), échéant à différentes dates jusqu'en février 2031	5 040 684	4 089 454
Placements évalués à la juste valeur		
Fonds de dotation de Fondation Québec Philanthrope		
Fonds philanthropique FADOQ (a)	1 437 284	1 302 532
Actions cotées	93 512	88 372
	<u>6 571 480</u>	<u>5 480 358</u>
Tranche des placements échéant à moins de un an	<u>2 087 629</u>	<u>1 595 047</u>
	<u>4 483 851</u>	<u>3 885 311</u>

- (a) En 2018, le conseil d'administration a résolu de réserver une somme de 1 000 000 \$ dans le cadre du programme Mécénat Placements Culture. Le capital du fonds de dotation de Fondation Québec Philanthrope est conservé pour une période minimale de dix ans, soit jusqu'en novembre 2028. La portion des produits financiers annuels peut être utilisée annuellement par la Fédération. Advenant la dissolution ou la liquidation de Fondation Québec Philanthrope, tous les biens du fonds seront distribués à leurs porteurs selon leur détention respective.

FADOQ (La Fédération de l'Âge d'Or du Québec)

Notes complémentaires

au 31 mars 2026

8 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2026	2025		
Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette	
\$	\$	\$	\$	
Mobilier et agencements	225 719	222 603	3 116	6 586
Équipement informatique	301 804	292 865	8 939	2 565
Matériel roulant	36 105	36 105		2 407
	<u>563 628</u>	<u>551 573</u>	<u>12 055</u>	<u>11 558</u>

9 - ACTIFS INCORPORELS

	2026	2025		
Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette	
\$	\$	\$	\$	
Développement – SGBDF	336 881	313 265	23 616	
Outil logiciel	616 400	488 700	127 700	3 728
	<u>953 281</u>	<u>801 965</u>	<u>151 316</u>	<u>3 728</u>

10 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2026	2025
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	1 153 301	782 642
Salaires et charges sociales à payer	279 396	349 809
Autres	49 750	80 500
	<u>1 482 447</u>	<u>1 212 951</u>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 29 905 \$ au 31 mars 2026 (22 131 \$ au 31 mars 2025).

11 - PRODUITS REPORTÉS

	2026	2025
	\$	\$
Cotisations des membres	3 348 020	3 063 203
Autres activités	144 497	71 939
	<u>3 492 517</u>	<u>3 135 142</u>

12 - SUBVENTIONS REPORTÉES

	2026	2025
	\$	\$
Solde au début		32 416
Montant constaté à titre de produits (note 4)	(992 197)	(1 176 329)
Montant encaissé pour le prochain exercice	1 032 697	1 139 913
Montant à recevoir	3 500	4 000
Solde à la fin	<u>44 000</u>	<u>-</u>

FADOQ (La Fédération de l'Âge d'Or du Québec)

Notes complémentaires

au 31 mars 2026

13 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Le régime de retraite des employés de la Fédération est un régime interentreprises contributif à prestations définies. Selon la dernière évaluation actuarielle au 31 décembre 2024, le régime avait un excédent actuariel de 5 680 000 \$ selon l'approche de capitalisation.

La charge de retraite de l'exercice s'élève à 209 186 \$ (254 749 \$ en 2025).

14 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

La Fédération est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière, exception faite des placements en actions cotées et dans le Fonds philanthropique FADOQ. La Fédération a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients et autres créances, à l'exception des taxes à la consommation à recevoir, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour la Fédération.

Le placement dans le Fonds philanthropique FADOQ expose indirectement la Fédération au risque de crédit.

Risque de marché

Les instruments financiers de la Fédération l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de change, au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre, lesquels découlent des activités d'investissement.

Risque de change

Le placement dans le Fonds philanthropique FADOQ expose indirectement la Fédération au risque de change.

Risque de taux d'intérêt

La Fédération est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Les dépôts à terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc la Fédération au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Le placement dans le Fonds philanthropique FADOQ expose indirectement la Fédération au risque de taux d'intérêt.

Risque de prix autre

La Fédération est exposée au risque de prix autre en raison des placements en actions cotées et dans le Fonds philanthropique FADOQ, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur de ces instruments.

FADOQ (La Fédération de l'Âge d'Or du Québec)

Notes complémentaires

au 31 mars 2026

14 - RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Fédération est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La Fédération est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.